

LE CAUE DE MEURTHE-ET-MOSELLE RECRUTE UN·E PAYSAGISTE-CONSEILLER·ÈRE

Contrat à durée indéterminée, à temps plein, poste basé à Nancy (54)

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE D'ENVIRONNEMENT

Créé à l'initiative du Département dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle est un organisme d'intérêt public qui a pour mission la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

L'action du CAUE est organisée en deux pôles :

- Conseil aux territoires (communes, intercommunalités et particuliers) ;
- Sensibilisation – partenariats – actions expérimentales.

Ce poste de paysagiste-conseiller·ère contribuera à l'ensemble des missions de la structure.

MISSIONS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'une dizaine de personnes, vous aurez en charge sous l'autorité de la direction :

- le conseil en aménagement paysager, urbain et environnemental auprès des collectivités territoriales ;
- le conseil aux particuliers dans leurs projets d'aménagements extérieurs ;
- le conseil aux exploitants agricoles pour l'aménagement et la construction des bâtiments agricoles et de leurs abords
- la conception et l'animation d'actions de sensibilisation ou de formation, ainsi que le montage de partenariats à destination de publics variés (élus, techniciens, professionnels, scolaires, grand public).

PROFIL

- Titulaire d'un diplôme d'Etat de paysagiste ou équivalent, disposant de compétences confirmées en paysage, en urbanisme et en aménagement d'espaces publics ;
- Intérêt marqué pour les questions de qualité d'aménagement urbain et environnemental, ainsi que pour l'accompagnement des projets dans une perspective d'intérêt général ;
- Une première expérience professionnelle en maîtrise d'oeuvre et/ou en conseil d'aménagement paysager, urbain ou territorial sera appréciée ;
- Une expérience, même ponctuelle, en matière de sensibilisation, de médiation ou de transmission dans les domaines de l'aménagement paysager et de l'urbanisme, ainsi que de facilitation de démarches participatives, constituera un atout.

Compétences, aptitudes

- Compétences en projet paysager et urbain, appuyées par une solide culture paysagère et urbaine, et un intérêt pour les enjeux spécifiques des territoires, notamment ruraux ;
- Compétences techniques avérées en matière de connaissances des marchés publics, du droit de l'urbanisme, des plans paysages, des PLUI,...
- Sensibilité affirmée aux enjeux environnementaux, de transition écologique et d'adaptation au changement climatique ;
- Aptitudes relationnelles et d'accompagnement : capacité d'écoute active et de compréhension des besoins et usages des maîtres d'ouvrage publics et privés ;

- Capacités pédagogiques et de transmission auprès de publics variés, dans des contextes de conseil, de sensibilisation ou de formation ;
- Capacité à travailler en autonomie tout en s'inscrivant dans une dynamique d'équipe pluridisciplinaire ;
- Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales ;
- Bonne expression rédactionnelle, orale et graphique ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (Suite Office et Suite Adobe).

CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminée avec période d'essai de 4 mois ;
- Poste basé à Nancy, à pourvoir à partir de septembre 2026 selon disponibilités ;
- Prise de poste accompagnée d'un temps de formation et d'acculturation aux pratiques en CAUE ;
- Activité exercée essentiellement sur le département avec des déplacements fréquents (permis de conduire indispensable) ;
- Statut cadre autonome au forfait jours ;
- Salaire selon expérience, RTT, mutuelle prise en charge par employeur, télétravail... ;
- Poste incompatible avec un exercice libéral.

CANDIDATURE

La candidature comprend :

- Une lettre de motivation (une page maximum) ;
- Un curriculum vitæ ;
- Un portfolio des travaux réalisés par le candidat.

Les candidatures sont à envoyer au plus tard le 15 juin 2026
à Madame Barbara THIRION, présidente
par mail uniquement : caue@caue54.departement54.fr

Un accusé de réception sera envoyé.

Renseignements : Axel Othelet, directeur, tél. 03 83 94 51 77 - aothelet@caue54.departement54.fr

